Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 15 rabiaa I 1441
12 Novembre 2019

N° 106

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3746**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **3749**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **3752**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3754**
Avis aux créanciers..... **3761**
Convocations
Sociétés anonymes **3762**
Sociétés à responsabilité limitée **3764**
Autres sociétés **3764**
Divers
Avis au public..... **3765**
Rectificatifs **3765**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Sfax..... **3766**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat des Administrateurs

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur

Changement du mode de gouvernance de la société

Nomination du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général

CARTHAGE GENETIQUE SA

Société anonyme

Au capital de 1.321.000,000 dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009 El Ouardia Tunis - Tunisie

I.U : 1437257 F

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2019 enregistrée à la Recette des Finances Rue du Sahel - 45 Av. de la Gare - Tunis le 8/8/2019 sous le n°19701459, Quittance n°M040904, il a été décidé :

Le renouvellement du mandat des Administrateurs: Messieurs Nejib Doghri, Rodolphe MILLET, Jean-Paul GUINEBRETIERE et les Sociétés TUNIFERT SA et VILMORIN SA pour une durée de 3ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

La ratification de la cooptation de M. Mekki Dardouri en tant que nouvel administrateur jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes la société Conseil Audit formation «CAF» membre de PCW représentée par M Abdelrahmane Fendri pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2019 enregistrée à la Recette des Finances Rue du Sahel- 45 Av. de la Gare - Tunis le 8/8/2019 sous le n°19701461, Quittance n°M040911, il a été décidé le changement du mode de gouvernance de la société qui sera administrée par un Conseil d'Administration.

Et suivant le conseil d'administration du 14 juin 2019 enregistré à la recette des finances Rue du Sahel- 45 Av. de la Gare - Tunis le 8/8/2019 sous le n°19701460, Quittance n°M040907 il a été décidé de nommer M. Rodolphe MILLET en qualité de Président du Conseil d'Administration et M. Mekki Dardouri en qualité de Directeur Général pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

Une copie des procès-verbaux a été déposée au centre national du registre des entreprises le 22/10/2019 sous le n°201968691.

2019R02449SANB2

Renouvellement des mandats des administrateurs,

du commissaire aux comptes,

du Président Directeur Général et Directeur Général Adjoint

Société Tunisienne de Fertilisation et d'Irrigation «TUNIFERT»

Société anonyme

Au capital de 750.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle El Afrane 1009

El Ouardia Tunis

IU : 491307/X

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2019 enregistrée à la recette des finances Rue du Sahel - 45 Av. de la Gare - Tunis le 24/5/2019 sous le n°19701003, Quittance n°M031373, il a été décidé le renouvellement du mandat des Administrateurs : Messieurs Nejib Doghri; Moncef Doghri et Mourad Doghri et la société SEPCM, et le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes la Société ALPHA AUDIT représentée par Monsieur Mohamed Jarraya pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

Et suivant le conseil d'administration du même jour enregistrée à la Recette des Finances Rue du Sahel- 45 Av. de la Gare - Tunis le 24/5/2019 sous le n°19701002, Quittance n°M031372 il a été décidé le renouvellement des mandats de Mr Néjib Doghri en qualité de Président Directeur Général et Mme Imen Ben Jemia en qualité de Directeur Général Adjoint pour une durée de 3ans, soit jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

Une copie des procès-verbaux a été déposée au centre national du registre des entreprises le 25/10/2019 sous le n°201970878.

2019R02450SANB2

Renouvellement des mandats des administrateurs,

du commissaire aux comptes et du Président Directeur Général

La Tunisienne de l'Immobilier & du Bâtiment «TUNIBAT»

Société anonyme

Au capital de 2.400.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle el Afrane 1009

El Ouardia Tunis

IU : 0491315X

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 13 septembre 2019 enregistrée à la Recette des Finances Rue du Sahel - 45 Av. de la Gare - Tunis le 3/10/2019 sous le n°19701916, Quittance n° M048166 + M048169, il a été décidé le renouvellement du mandat des administrateurs : Messieurs Nejib Doghri, Moncef Doghri, la société SEPCM et la société STEC, et le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Monsieur Hechmi Abdel Wahed pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

Et suivant le conseil d'administration du même jour enregistrée à la Recette des Finances Rue du Sahel- 45 Av. de la Gare - Tunis le 24/5/2019 sous le n°19701917, Quittance n°M048170.

Il a été décidé le renouvellement des mandats de Mr Néjib Doghri en qualité de Président Directeur Général pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

Une copie des procès-verbaux a été déposée au centre national du registre des entreprises le 30/10/2019 sous le n°201972847.

2019R02451SANB2

Augmentation du capital

SOCIETE DE TISSAGE VELOURS « STIVEL » - S.A

Au capital de 5000.000 Dinars

Siège social : Route de Mahdia BP 44 - Monastir 5018

RC : B 188101996

Matricule fiscal : 004419 S/A/M/000

N° Affiliation CNSS : 55650-69

1) Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 Juin 2019 enregistré à la recette des finances de Monastir le 07 octobre 2019 sous le N°19805732, quittance N° M063363, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société pour le porter de 3800.000 dinars à 5000.000 dinars par :

- Incorporation des réserves pour 200.000 dinars et l'attribution de 2000 actions gratuites aux actionnaires au prorata de leur participation au capital.

- Apport en numéraire pour 2000.000 dinars et la création de 10.000 actions nouvelles et ce sur la base d'un prix d'émission unitaire par action de 200 dinars dont 100 dinars de nominal et 100 dinars comme prime d'émission et à libérer du quart à la souscription.

2) La déclaration de souscription et de versement a été reçue auprès du receveur de la recette des finances de Monastir le 7 octobre 2019 enregistrée le même jour sous le

n°19805734, quittance n° M0 63370.

En conséquence l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

Le capital social est fixé à cinq millions de dinars (5 000.000 dinars) divisé en cinquante mille actions (50 000) de cent dinars de nominale chacune.

Il a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 14 octobre 2019 les documents suivants :

- Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire.

- La déclaration de souscription et de versement.

- La liste des souscripteurs.

2019S01246SANB2

Renouvellement des membres du conseil d'administration

Reconduction du mandat du Président Directeur Général

Société «SOTEXI »

S.A. au capital de 4200.000 Dinars

Route de Mahdia - Monastir

RC : B176361996

MF: 0415870V/A/M/000

CNSS: 147438 -95

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie le 22 Juin 2019, enregistre à la recette des finances de Monastir le 15 Juillet 2019 sous le n°19803787, quittance n° M049013.

Il a été décidé l'approbation des états financiers 2018 et la nomination pour une durée de trois ans (2019, 2020 et 2021) des administrateurs suivants :

- Abdelaziz Dahmani
- Salem Dahmani
- Mohamed Sami Dahmani
- Faouzia B. Cheikh
- Sonia Dahmani
- Naceur Sfari
- Société Sotiam
- Société Sicaf Centre

Les mandats de ces administrateurs seront soumis au renouvellement lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

2) En vertu du procès verbal du nouveau conseil d'administration tenu le 22 Juin 2019, enregistré à la recette des finances de Monastir le 15 Juillet 2019 sous le n° 19803786, quittance n° M049009, Monsieur Abdelaziz Dahmani a été reconduit dans le poste de président directeur général de la Société pour la durée de son mandat d administrateur et a été investi des pouvoirs les plus étendus.

Il a été déposé au centre national du registre des entreprises le 29 Juillet 2019 les documents suivants :

- Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire

- Procès verbal du conseil d'administration

- Etats financiers 2018

- Rapport du commissaire aux comptes 2018.

2019S01247SANB2

Aviation training center of Tunisia "ATCT"

Société anonyme au capital de 17 500 000 dinars

Siége social : Côtes de Carthage Zone Touristique Gammarth - 2078 La Marsa

R.C: B 134922003

M.F: 820666C/ A/M/000

Suivant PV de l'assemblée générale Extra ordinaire tenue le 8 Avril 2008 enregistré à la Marsa le 14 Juin 2008, Quittance N° 48484 enregistrement n°8702648, et dont deux exemplolres ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 16 août 2008 sous le n° D1357303.

Les actionnaires ont décidé à l'unanimité ce qui suit:

- Augmentation du capital en numéraires de 9 500 000.D pour le porter à 17 500 000.D en consequence l'article 6 des statuts de la société a été modifié.

2019403455SANB2

Notice

Augmentation de capital, article

301 du code des sociétés commercials

SANLUCAR FLOR'ALIA SA

Société anonyme

Capital social : 3.797.652 dinars

Siège social : AL Hariza El Alia-Bizerte- Tunisie

Identifiant unique : 0306968X

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 27/05/2019, les actionnaires de la Société « SANLUCAR FLOR' ALIA SA » ont décidé de réduire le capital social de 3.797.652 dinars à Zéro pour résorber les pertes et d'augmenter le capital social par conversion d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de 8.525.000 dinars et par un apport en numéraires d'un montant de 6.000.000 de dinars. Le capital sera ainsi porté à 14.525.000 dinars par la création de 7.262.500 actions nouvelles de 2 dinars chacune qui seront intégralement souscrites et dont la partie en numéraire sera libérée au quart à la souscription.

1/- Le délai réservé pour l'exercice de droit de souscription est fixé quinze (15) jours à compter de la date de parution de la présente notice au JORT, avec la possibilité de cloture anticipée de la souscription.

2/- Les 7.262.500 actions nouvelles à créer ont une valeur nominale de 2 dinars chacune qui seront intégralement souscrites et dont la partie en numéraire sera libérée au quart à la souscription.

3/- Dépôt préalable : copie du procès -verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/05/2019, a été déposée auprès du Tribunal de 1ère instance de Bizerte - dont une attestation délivrée par le greffier en date du 04/11/2019 sous le n° AC041872019.

4/- Banque dépositaire des fonds : Banque Tuniso-Koweitienne - Agence la Soukra-au compte n° TN59200080822300491556 28.

2019403456SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE FONCIERE ET INVESTISSEMENT TUNISIENNE (SOFIT)

SARL au capital social de 10.000 DT

Siège social : Route A1 Sortie de Hammam-Lif 2090 Mornag

RC : B07142006

MF : 0039618L

CNSS N° : 254575-47

1. Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6/3/2018 enregistré à la recette des finances de Mornag le 01/11/2019 sous le n°19702229 quittance n°M056551, dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 6/11/2019 sous le n°201976941, il a été décidé de nommer la société Conseil Audit Formation (CAF) Sarl, en qualité de commissaire aux comptes pour trois exercices soit 2014, 2015 et 2016.

2. Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14/10/2019 enregistré à la recette des finances de Mornag le 01/11/2019 sous le n°19702228 quittance n°M056550, dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 6/11/2019 sous le n°201976941, il a été décidé de nommer Mr Moncef Klibi en tant que gérant de la société pour une durée de trois à compter du 13/10/2015 avec les pouvoirs les plus étendus pour gérer la société conformément aux dispositions des statuts et du Code des Sociétés Commerciales.

2019R02445SRLB2

Renouvellement du mandat du gérant et du co-gérant

Sté LAYOUN

S.A.R.L au capital de 597.000 dinars

Siège social : 20, Avenue Taieb Mhiri 2014 Mégrine Riadh

I.U : 1182665 E

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2019 enregistrée à la Recette des Finances de Mégrine le 02/7/2019 sous le n°19802708,

Quittance n°M056119, il a été décidé le renouvellement du mandat de Monsieur Nejib Doghri en qualité de gérant et de Monsieur Mohamed Hedi Doghri en qualité de co-gérant pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

Une copie du procès-verbal a été déposée au centre national du registre des entreprises le 22/10/2019 sous le n°201968652.

2019R02452SRLB2

Changement du Gérant

ENTREPRISE GHARBI FRERES

S.A.R.L.

Matricule fiscal: 0000419A/A/M/000

Suivant Procès Verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/11/2018 enregistré à la recette des finances de Oued Ellil le 21/02/2019

sous le n° 19700404 quittance N° M011516 il a été décidé ce qui suit :

- Changement du gérant Mr. Ahmed habassi par Mr.Mosbah Habassi.

Qui a été publié au centre national du Régistre national des enterprises à la date 26 mars 2019.

2019403452SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte authentique rédigé par les notaires Mohamed Jerbi et Hadia Ben Jannet en date du 18/10/2019 enregistré à R.F Ariana le 23/10/2019, Quittance n°M115640. Mr Tarek Mhamdi C.I.N n°02588909 cède par donation à sa femme Sabiha Slaimi C.I.N n°05541077, le fonds de commerce exploité dans le local sis au 21 Rue de Beyrouth Ariana suivant matricule Fiscal n° 0866253/G avec tout ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront faites auprès du Notaire Mohamed Jerbi à son bureau 04 Rue Sénégal Ariana, d'un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été insérée au journal "Le Quotidien" du 3/11/2019.

2019T01481FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P établi par maître Sami Ben Salah le 26/9/2019 et enregistré à la recette des finances rue Jazira sous le numéro 19202520, Tarak Ben Brahim Boughdiri commerçant résident à la cité Laziz, Rades Meliane G23, a vendu à Ayman et Farouk fils de Abdallah Kamantar, commerçants, résident à la rue Saida Ajoula Tunis, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au C05, rez-de-chaussée, escalier C, centre commercial qui se trouve à l'angle des rues d'Angleterre, Aljazira et la Russie, à un prix global de 26 mille dinars.

Les oppositions seront acceptées auprès de l'un des acheteurs dans leur adresse sus indiquée, et ce dans les vingt jours qui suivent cette publication.

Cet acte a été publié dans le journal quotidien 'Echourouk' en date de 5/11/2019.

2019T01482FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 4/11/2019 enregistré à la recette des finances el Menzah 6 en date du 4/11/2019, n° d'enregistrement 19207065, reçu M143420, la société CIAO en la personne de son représentant légal SARL IU 1408718C, siège social Res Nour Hilton Imm B Apt 11 Ras Ettabia Bardo a cédé à Akrem Ben Ilyes Bouaziz, CIN 07405185, demeurant à la rue El Hijaz APT 08 Imm 06 Menzah 8 Ariana, tout le fonds de commerce à usage de tout commerce du local sis à 8 angle avenue du golf arabe et rue Jenicho n°2, les oppositions seront formulés chez maître Amine Triki cabinet sis au 2 Bis rue Pierre de Coubertin Tunis 1001 4ème étage dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication au JORT. L'annonce a été publiée au journal Essabeh le 8/11/2019.

2019T01483FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé édité le 30/10/2019 par l'avocate maître Meriam Dhif, son cabinet sis au 32 avenue de la Liberté - Tunis, titulaire de MF : n°1176279K/P/000, signé et légalisé par Mr Wajdi Ghaoui et Mr Ezeddine Jebali à El Mourouj le 30/10/2019 sous le n°1397, quittance n°5085, enregistré à la recette des finances d'El Mourouj le 01/11/2019 sous le n°19204478, quittance n°MO83954; Mr Wajdi Ben Nakhli Ben Mohamed Ghaoui, résident à la Rue d'Alger El Mourouj 03 - Ben Arous, a vendu à Mr Ezeddine Ben Rabeh Ben Mohamed Jebali Résident à la Rue 10052 Elouardia 01- Tunis, la totalité d'un fonds de commerce situé à la Rue Alharamayn Alsharyfyn n°117 El Mourouj 03 - Ben Arous, aménagé pour l'exercice du commerce de "vente des produits alimentaires générales".

Les éventuelles oppositions seront acceptées, dans les vingt jours au plus tard suivant la publication de la cession d'un fonds de commerce au journal officiel de la République Tunisienne, au domicile élu de Mr Ezeddine Jebali sis à la Rue Alharamayn Alsharyfyn n°117 El Mourouj 03 - Ben Arous.

Ce contrat a été publié dans deux Journaux "le quotidien" et "Al-chourouk" le 8/11/2019.

2019T01485FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Mr Sami Ben Mabrouk Ben Aid Khlaifi vend à Mme Basma Bent Mohamed Sahli la totalité du fonds de commerce sis Rue Kuweit n°60 Jbel Khaoui la Marsa Tunis, concernant un café 1ère catégorie R.C : 1579603Q, M.F : L579603/Q en date du 01 et 04 novembre 2019 à la Marsa quittance n°7482, enregistré à la recette des finances de la Marsa quittance n°144559, enregistrement n°19206875 en date du 5/11/2019. Toutes les oppositions seront mises dans les délais au bureau du Maître Mehdi Laabidi, résidence Adem Rue Botros Bostani La Marsa.

Cet avis a été publié au journal «Chourouk» le 8/11/2019.

2019T01486FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 29/10/2019 et enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana en date du 30/10/2019 sous quittance n°M0127396 enregistrement n°19204982 Mr Chawki El Ayadi a vendu à Mr Anis Ben Rejab la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis au n°24 bis avenu Habib Bourguiba 2080 Ariana, exploité dans l'activité de restauration.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et الشروق en date du 6/11/2019.

Les oppositions éventuelles seront recevables à l'étude du rédacteur de l'acte, Maître Yahyaoui Lazhar avocat auprès de la cour de cassation, sis au n°52 rue Pierre de Coubertin -Tunis, dans un délai de vingt jours au maximum à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

2019T01488FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Hammam chott le 5/11/2019, sous le n°15201931 quittance n°M034418 Mr Kais Ben Taieb a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels d'un local à l'usage de vente de pour la vente de tabac, de journaux et de parfums sis n°36 B1 avenue la Liberté Hammam Chott Ben Arous à Mr Amir Ben Khemais Soltani.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'acheteur à son adresse n°99 bis rue Fadhel Ben Achour Hammam-Lif 2050 Ben Arous dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achorouk et le Quotidien le 8/11/2019.

2019R02442FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Vente du fonds de commerce d'un restaurant sis à la rue Korba Beni Khaled d'un prix total de trente mille dinars en date du 01/11/2019 de la part de Mohamed Yazidi vendeur à Walid Bouallegue acquéreur.

Le prix de la vente est consigné dans les délais légaux au cabinet de maître Rim Mannai avocate à la rue Ali Belhouene immeuble musallem bureau 6 Grombalia.

Cette annonce fut publiée au journal le quotidien et au journal Echourouk en date du 9/11/2019.

2019R02448FCCC2

Avis

Selon acte sous seing privé du 04 novembre 2019 au municipalité Téboulba, enregistré à la recette des finances Téboulba le 05 novembre 2019 quittance n° M 048084 n° d'enregistrement 19102043, la société H B F PRO représentée par son gérant (son identifiant unique 1231630S) a renoncé à la société H B F repésentée par son gérant (son identifiant unique 1462295 G) la totalité du fonds de commerce qui s'agit d'un local commercial pour vente de matériel informatique et bureautique situé à la rue 14 janvier Téboulba el Monastir, les oppositions si elles ont lieu devront être déposées dans un délai de 20 jour à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la république Tunisienne entre les mains de renonciataire et l'adresse indiquée si dessus du fonds de commerce du local c'est à dire rue 14 janvier Téboulba el Monastir sera le lieu de correspondence de ces oppositions.

Annonce publié au journal Achourouk et le Quotidien du 08 novembre 2019.

2019S01241FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maitre Methamem Leila

Avocate à la cour de cassation

Rue Hsouna Ayachi immeuble el Amen Sousse

Tél : 73200705 / 29520011

MF : 798312/T

Tel : 29 520 011 - 73 200705

Par acte s.s.p le 1/11/2019 et enregistrer le 4/11/2019 à la recette des finances avenue Khawerzmi Kairouan sous le n°19204632 la Société "YASMINE DIGITAL" dont le registre de commerce NB09132902015 et MF14098952 à vendu a Société FROUI d'investissement la totalité du fonds de commerce de locale sis au rue de l'environnement Hajem Kairouan et qui est exploité pour la commerce et vente de tout produit et accessoires de téléphonie mobile ou de télécommunication.

Les oppositions seront faites chez l'acheteur au lieu du fonds de commerce dans les délais légal.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 7/11/2019.

2019S01253FCCC2

Donation du fonds de commerce

Suivant acte notarié date le 14 octobre 2019 par les notaires à Bizerte Balloumi Amel et Mouna Baratli madame Hbiba Othmani carte d'identité national n°03746474 a donné à Hanen Othmani carte d'identité nationale n°08129354 tout le fonds de commerce sis à la rue 20 Mars Bizerte nord Bizerte pour fabrication de diamants, bibelots et bijoux fabrication de bijoux, bibelots et argent.

Les objections doivent parvenir au notaire Balloumi Amel à son étude à 24 rue Med Ali Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution dans le journal officiel.

Même annonce est publiée le 17/10/2019 au journal «Echourouk» et «le Quotidien» le 20/10/2019.

2019W00286FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Monsieur Fethi Bourguiba, Cin n°00003436 du 17/9/2015, propriétaire du local n°1, sis au 121 avenue Fayçal Ben Abdelaziz - Nouvelle Médina - Ben Arous et Inscrit au registre du commerce du tribunal de 1ère instance de Ben Arous; sous le numéro : A117931996, annonce établir un contrat de location d'un fonds de commerce; 'Poulailler' avec Mr Aymen Rhifi, Cin n°07099768 du 25/4/2012; suivant contrat rédigé par Maître Hassine Fekih Ahmed en date du 5/4/2018, enregistré à la recette des finances d'El Yasminet, le 11/4/2018, n° Quittance : M017904, n° d'Enregistrement : 18301042.

Cette annonce sera publiée au journal le quotidien le 9/11/2019.

2019R02460FCCC3

Résiliation de Location d'un Fond de Commerce

Monsieur Fethi Bourguiba, Cin n°00003436 du 17/9/2015, propriétaire du local n°1, sis au 121 avenue Fayçal Ben Abdel Aziz-Nouvelle Médina - Ben Arous et Inscrit au registre du commerce du tribunal de 1ère instance de Ben Arous; sous le numéro A117931996, annonce la Résiliation du contrat de location d'un fonds de commerce; 'Poulailler' avec Mr Aymen Rhifi, Cin n°07099768 du 25/4/2012; suivant contrat rédigé par Maître Hassine Fekih Ahmed en date du 24/10/2018, enregistré à la recette des finances d'El Yasminet, le 4/9/2019, n° de Quittance: M045073, n° d'Enregistrement : 19302065.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien le 10/11/2019.

2019R02461FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 30 et 31 Octobre 2019 enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 4 novembre 2019 sous le n° 19303119 quittance n° M072246, la Société MAC DISTRIBUTION, SARL immatriculée au registre de commerce sous le n° B09233982014 sise à l'immeuble SPROLS n° 11 citée Riadh Sousse, a loué à Monsieur Nejemddine Dachraoui, demeurant à l'avenue Imem Chafii Messadine Sousse, le fonds de commerce à usage de vente de la téléphonie mobile et de ses composantes ainsi que le matériel informatique, sis à la Rue Khayreddine Ben Mustapha Sahloul 1 Sousse.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 8/11/2019.

2019S01223FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat rédigé par maître Helmi Ben Slimen Avocat, signé le 02/5/2019 enregistré à la recette des finances Avenue Taieb M'hiri Nabeul le 6/8/2019 quittance n°M070752, n° d'enregistrement 19302397, Monsieur Habib El Waily a loué pour Monsieur Wael Ebdelly, la totalité du fonds de commerce sis à la rue eladhikia Nabeul, pour cinq an à partir du 01/01/2019 au 31/12/2023, exploité pour un café de 1ère catégorie d'une superficie de 100m². Pour faire opposition, dans le délai légal, au local à la rue eladhikia Nabeul.

2019N00602FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat rédigé par maître Helmi Ben Slimen Avocat, signé le 9/3/2018 enregistré à la recette des finances Avenue Taieb M'hiri Nabeul, le 30/4/2018 quittance n°M040106, n° d'enregistrement 18301365, Monsieur Mohamed Ben Mohamed Ben Salem Selmane a loué pour Mme Fatma Channoufi, la totalité du fonds de commerce sis à la route de l'école n°1, Bir Challouf Nabeul pour deux années à partir du 10/3/2018 au 9/3/2020, à exploité pour la vente des volailles et dérivés en détail d'une superficie de 31m² Pour faire opposition, dans le délai légal, au local à la route de l'école n°1, Bir Challouf Nabeul.

2019N00603FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location, enregistré à la recette des finances Quai Tarek Ibn Zied Bizerte sous le n°19301337, quittance n°M026865 le 18/3/2019. Mr Hassouna Ben Ali Ben Mustapha Dhaouedi ; a loué à Mr Bechir Ben Abdelkader Ben Bechir Ben Hassine la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sis à angle avenue Habib Bourguiba

et rue du martyrs Mohamed Lahbib Dhaouadi à Bizerte 7000 et ce pour exercer seulement l'activité de pâtisserie et de vente des jus de fruits. Ce contrat est conclu pour 3 ans du 01/01/2019 jusqu'au 31/12/2021. Ce contrat a été publié aux journaux Achourouk et le quotidien le 02/11/2019.

2019W00285FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Gérance Libre)

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de l'avenue habib Tameur Tunis le 04/11/2019 quittance n° M84752 n° d'enregistrement : 19303930 Mme Mouna Ben Ghorbal, à loué à M Haythem Ben Ghorbal totalité du fonds de commerce exploité dans la boutique sise au 8 rue D'Allemagne Tunis et destiné à la vente de prêt a porter et Tissus pour une durée d'un an à partir du 01/11/2019 jusqu'au 31/10/2020.

Cette annonce a été publiée le 07/11/2019 aux journaux Echourouk et Le quotidien.

2019403460FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Création d'une association Sportive

Nom de l'association : Club Atlantique services speciaux local : ministère de l'Intérieur, rue Abdul Razzaq Al Sharaibi Spécialité : Football

Objectifs : Former les jeunes, développer leurs capacités physiques et artistiques et les promouvoir aux plus hauts niveaux du sport et de l'éthique.

Membres :

Président Honoraire : Kamel Guizani

Président : Issam Aloui

Vice Président : Wajdi Riahi

Secrétaire général : Charfeddine Amri

Trésorier : Mahdi Ben Ameur

2019T01476APSF1

Création d'un syndicat du logement

En référence au PV de la réunion date du 7/9/2019 enregistré à la recette des finances d'Ariana, sous numéro 19706735 quittance numéro 107796 date du 27/9/2019

Décision ci Après : Formation de syndic résidence YANIS

Nom : syndic résidence de YANIS

Siège : Résidence Yanis - Chotrana 1 - Soukra 2036

Membres :

Président : Wissem Abdelhak

Trésorier : Amel Hachicha

Ecrivain général : Farah Gasmi

Membre : Jihan Ben Hassin.

2019R02444APSF1

Syndic copropriétés résidence "Ahlem" boumhel bassatine

En vertu du PV de l'assemblée générale en date du 13 octobre 2019 enregistré à la recette des finances de Boumhal le 24 octobre 2019 sous le n°19702690 quittance n°M055167 et déposé auprès de la municipalité de Boumhal le 25/10/2019, il a été décidé :

- Approbation des rapports moreaux et financières du 12/10/2019 et Quitus entiers et sans réserve aux membres du bureau syndical.

- Nomination d'un nouveau bureau élu et composé de :

- Monsieur Riadh boulila : Président.

- Monsieur Sabri Arfaoui : Trésorier.

- Monsieur Mohamed Chamem : Membre chargé de l'entretien général de la résidence,

- Monsieur Mounir Abouz : Membre chargé des agents de sécurité et de nettoyage.

2019R02454APSF1

Constitution d'une association

La création d'une association environnementale sous le nom de "Smart and Green Environment" "Association Environnement intelligent et vert" à La Marsa.

Le siège de l'association a été choisi dans un bureau situé dans 17 de Toulouse, Hay Al ones, La Marsa, Tunisie.

Son objectif principal est de contribuer à la protection de l'environnement et de mener des activités sur le terrain afin de préserver les espaces verts.

M. Walid Khammar : président.

M. Ayman Ben Messaoud : Trésorier.

M. Ayman Zdiri : secrétaire général.

M. Fares Ayachi : vice-président.

2019R02459APSF1

Création d'une association

Dénomination : Association Ma Belle Ville.

Objet : Culturelle de développement et sociale

But : Contribuer à maintenir la propreté et la beauté de la ville et préserver les espaces verts.

- Préserver les traditions artistiques et folkloriques et contribuer aux activités culturelles

- Fournier une assistance matérielle et morale aux nécessiteux et aux persiennes vulnérable.

- Aider la coopération et le partenariat et soutenir l'action municipale.

Siège : avenue de la république Essouassi 5140 Mahdia.

N° et date de déclaration : RR269406709TN du 18/09/2019.

Président : Ridha Nouri

Vice président : Sassi Nouri

Secrétaire général : Mohamed Ali Nouri

Secrétaire général adjoint : Salah Nouri

Trésorier : Sahbi Abdallah

Trésorier adjoint : Taoufik Nouri.

Membre : khmaies Nouri.

2019S01239APSF1

Création d'une association

Nom : Association internationale pour la culture et l'art.

Adresse : Avenue 14 janvier, immeuble lnes-bloc A, 6ème étage appartement N°11, 3027 Sfax.

Objectif : l'association internationale pour la culture et l'art contribue à l'aménagement du champ de la culture et de la création et motive les jeunes à diffuser les valeurs de la créativité, de l'entrepreneuriat et du travail culturel

Procès-verbal de l'aperçu numéro 45015 du 16/08/2019.

Présidente de l'association : Sihem Ben Abdallah

Secrétaire général : Nasr Bouraoui

Trésorier : Riadh Sallemi

2019X01366APSF1

Constitution d'une association

- Dénomination : Association du sport et santé pour tous. Tajerouine

- Siège Social : Maison de jeunesse Tajerouine

- Objectif : Pratiquer le sport pour toutes les catégories d'ages.

- Membres :

* Président : Zoghlami messaoudi Lotfi

* Sécrétaire Général : Hamdani Zin

* Trésorier : Abidi Ali

Spécialité : sports collectifs / individuels.

2019C00106APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association d'athlétisme de Redayef

Sujet : association sportive

Siège Social : Ouled Bouyahia 2120 Redayef

Objectif : Amélioration de l'éducation sportive et éducative des jeunes dans le domaine d'athlétisme.

Président : Houcine Bouoni

Trésorier : Mbarka Shimi

2019D00116APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Correction de chemin.

Son sujet : Culturel.

Adresse : 18 Rue Om El-Arrafa Cité Ennour Kasserine.

Ses membres :

- Le président : Zorgui Aymen.

- Le Secrétaire général : Zorgui Abdellatif.

- Trésorier : Khadhraoui Saliha.

- Objectifs :

- Dédicacez d'acte culturel aux émergents et jeunes de la région.

- S'efforcez de consolider les principes de la coexistence pacifique et de rejeter l'extrémisme chez les émergents.

- Contribuer à la préservation du patrimoine culturel et architectural de la région.

2019K00080APSF1

Composition de l'assemblée

Nom de l'association : Association Matmata Sports

Quartier général : Matmata Ancienne 6070

Objet : Association Sportive

Membres :

Mohsen haj Khalifa : président

Ali Balnagi : vice-président

Hédi thehibi : trésorier

Aymen kraeim : Secrétaire général

Mohammed Akrout : assistant tésorier

Buts : sportif

Spécialités : Mini foot

2019Z00192APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association du Festival du Tourisme et de l'Art Culinaire à Bizerte

Adresse : Bizerte, Zone Touristique Sidi Salem, Hôtel Andalucia.

Les objectifs :

• Contribuer à la promotion du Tourisme.

• Soutenir l'effort de l'Etat pour diffuser la culture du tourisme de l'intérieur et de l'extérieur et la culture interculturelle de notre tourisme avec d'autres cultures.

Membres :

Président : Mohamed Larbi Almia.

Secrétaire général : Elhabib Arbi

Trésorier : Noureddine Belkahia.

2019W00283APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : association la main qui parle de Tunis

Objectif : Participer à aider les sourds tunisiens dans les domaines social, culturel et divertissement

S'activer à faire connaitre les droits des sourds au sein de la société civile Organiser des activités culturelles et de loisir pour les sourds

Siège : 6 Rue Annaba, Tunis

Président : Hichem Guesmi

Secrétaire général : Ramzi Chaieb

Trésorier : Mohamed Hamza Feki

2019403357APSF1

Constitution d'une association

Nom : Socios Club Africain

Adresse : 90 Avenue de Carthage APT D16 RP: 1001 Tunis Tunisie

Objet : Promouvoir l'image du Club Africain et organisé des manifestations sportives et culturelles

Les Membres :

- Rania Ahmadi
- Mohamed Najib Ghomidh
- Khalil Chaibli
- Hamadi Aydi
- Snoussi Maher
- Malik Ben Chedli
- Nabil Miled..

2019403446APSF1

Homologation de résolutions

ASSOCIATIONS PARTIS SYNDICATS ET SYNDICS

Nomination d'un comité de syndic

Suivant P.V de l'assemblée ordinaire de la résidence Jinène Ennasr sise au 85 Av. Hedi Nouira Ennasr II Ariana enregistré à la recette des finances el Manzeh VI en date du 08/03/2019 n° de Quittance 36630 et n° d'enregistrement 19801373.

L'assemblée générale a nommé à l'unanimité :

Monsieur Nabil Saidane comme président du syndic.

Madame Insaf Ksibi comme trésorière.

Madame Ines Chargui Ben Said membre.

Monsieur Abdelhak Khemiri membre.

2019T01487APSF2

Election des membres du comité d'un syndicat

Résidence "Blue Green Hill"

Baies des Anges el Kantaoui – Hammam Sousse

MF : 1587542/R

Suivant PV électorale en date du 29/09/2019, rédigé par les notaires à Sousse le maître Adel Ben Ameur et le maître Amel Chouri, déposé à la municipalité de Hammam Sousse le 05/11/2019 sous n°6508, il a été décidé suite à l'élection de comité du syndicat qui sera composé de :

Président : Mahdi Kissi

Trésorier : Haykel Slama

Membres : Awatef Maarouf – Fawzi Fekih – Riadh Klabi..

2019S01240APSF2

Changement de dénomination

Académie Sportive De Teikouando à Kairouan

Selon PV en date du 4/9/2019 déposé au commission régionale pour la jeunesse et des affaires sportives à Kairouan le 29/10/2019 sous n°2281 ; il a été décidé le changement la dénomination pour devenir association « Avenir Sportif de Kairouan ».

2019S01242APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères Publiques

Maître Imed Boussabat Avocat.65 Av Ali Belahouen Bab Souika

Tel/Fax 71571717

La partie poursuivante : les Héritiers de Mohamed Sadok El Behi : Sa Veuve Hédia Zaiani et ses fils Hattab. Mohamed Ramzi et Saida Elus Ieurs Domiciles au cabinet Maitre Imed Boussabat Sise au 65 AV Ali Belahouch Bab Souika Tunis

Les copropriétaires :

I/ Mrs et Mmes Abdelaziz, Nozha et Arbia et Behi Les Heritiers de Mrs Ali Ben Mostapha El Behi : Sa veuve Soufia Ben Brahim et ses Fils Belhassen, Mohamed Chedly, Khinnar et Mohamed Aymen.

L'avocat poursuivant : Maître Imed Boussabat

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble sise au 17 rue Belhassen Sefli Mont fleuri consiste en une maison arabe habitable en bonne état d'une superficie de 186m^2 non enregistré.

- rais de chaussée d'une superficie de 146 m^2 son entrée du rue Belhessen sefli conten ant 5 chambre .cuisine salle d'eau et lobby (وسط الدار) de 40 m^2 ancien couvert de vaillance a vu mètre du sol équipé des installations nécessaires :

Mise à prix : (229.873.400d) majoré des frais.

La date et lieu de vente : le Mardi 19/12/2019 à 9H devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1er instance de Tunis

Visite : Tous les jours de la semaine

Pour de plus amples renseignements s'adresser a l'avocat poursuivant Maître Imed Boussabat Av Ali Belahouen Bab Souika n°65 ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis ou est déposée le cahier des charges.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné le 1/3 de la mise a prix a la caisse des dépôts et de consignations ou présenter un cheque certifié ou une garantie bancaire irrévocable les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalables dde Mr le gouverneur de la région.

2019T01484VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mustapha Boughazli

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahmen Ibn Aouf Menzah 5, Ariana

Tel : 98-314-410

M.F : 222720 KAP 000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n°182331996, Représentée par son P.D.G, Siège social sise à la rue Hedi Nouira - Tunis.

2) La Débitrice principale :

LA SOCIETE ETOILE D'OR DU NORD, société unipersonnelle à responsabilité limitée, dont le siège social est au Nord Hilton, Rue Misipsa Appartement n°13 Bloc 3, Inscrite au registre de commerce du tribunal de première instance de Tunis sous le n°B01145302009, Matricule fiscal 1115736 C, et représentée aux fin, des présentes par son Gérant Monsieur Zine El Abidine Nasra.

Madame Houweida Bent Salah Ben Ali Nasra Epouse Mohamed Meddeb, Tunisienne née le 20/3/1962 à Tunis, titulaire de la CIN n°00266421, demeurant à Mutuelleville , 22 Rue Jacque Kartbi, intervenant au présent acte en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de l'emprunteur.

3) Avocat poursuivant : M. Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana. M.F : 222720 KAP000

4) L'immeuble mis en vente :

C'est immeuble immatriculé objet du T.F n°25186 Nabeul dénommé "NEILA" situé est la Route reliant RAOUED ET BORG TOUEL gouvernorat d'Ariana c'est un terrain de 2 lots séparés de 20 m avec bâtisse d'un rez-de-chaussée et un 1 étage avec 2 chambres et une salle d'eau et une cuisine de 149 mm avec 1 studio avec jardin avec 1 salon et cuisine ;et 1 salle d'eau de 55 mm et de 204 mm le 2ème lot se compose d'1 terrain nu et entouré des 4 cotés par une clôture de 86 mm de longueur et 2.50 de largeur.

5) Le prix de l'immeuble mise en vente : le prix de l'immeuble mise en vente est fixé à 583.600.000 dt outre les frais les dépenses qui seront fixé par le tribunal le jour de l'audience.

6) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de l'Ariana le lundi 9 décembre 2019 (9-12-2019) à 9 h du matin.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2019R02455VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de mise à prix

Etude Maître Abderrahmen Aniba

Avocat prés la cour de cassation

13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis

Tél.: 70.861.369

A la demande de la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE), société anonyme, Identifiant unique n° 0015094B, sise au 5 bis rue Mohamed Badra 1002 Tunis en sa qualité de créancière hypothécaire

Contre la partie : Asma Dhaouadi titulaire de la carte d'identité nationale n°01655884, Anane Jmeaa titulaire de la carte d'identité nationale n°06326582, Ahmed Jihad Jmeaa titulaire de la carte d'identité nationale n°06392659 demeurant au n°1 Sidi El Mahersi Nabeul, en leurs qualités de cautions hypothécaires.

A la diligence de Maître Abderrahmen Aniba, avocat prés la cour de cassation, M.F : 509997DAP000, demeurant au n° 13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis.

L'immeuble à vendre : 739 parts indivises objet du titre foncier n° 522277 Nabeul dénommé «Anane et Ahmed» sis à Sidi El Mahersi à la route touristique entre Nabeul et Hammamet. L'immeuble consiste en une villa au rez-de-chaussée avec une cage d'escalier menant à un premier étage et un second étage qui contient un locaire de 16m² et une loge technique de 6m². La villa contient un jardin avec des allées et est protégée par une muraille tout au tour de l'immeuble. La construction est moderne et en excellente état.

L'immeuble est grevé d'hypothèques telles que détaillées dans le cahier des charges et le rapport d'expertise.

Mise à prix : 642.180,000 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : Le lundi 9 décembre 2019 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Nabeul (affaire n°557).

Visite de l'immeuble tous les jours de la semaine de 9h à 18h.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le Gouverneur.

2019R02457VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Abderrahmen Aniba

Avocat prés la cour de cassation

13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis

Tél. : 70.861.369

A la demande de Banque ZITOUNA, société anonyme, RC B24162142009, MF H1120822, sise au n°2 à l'avenue de la qualité de vie Le Kram ouest Tunis en sa qualité de créancière hypothécaire

Contre la partie : Zied Ben Jamil Ben Mohamed El Harri, CIN 06395017, demeurant au n°34 Avenue du 7 novembre Menzel Temim Gouvernorat de Nabeul élisant domicile chez Maître Manoubia Souissi Korbi Avocate sise au n°1 rue d'Algérie Nabeul (en sa qualité de caution hypothécaire).

A la diligence de Maître Abderrahmen Aniba, avocat prés la cour de cassation, MF 509997D A P 000 demeurant au n° 13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis.

L'immeuble à vendre : 863 parts indivises objet du titre foncier n° 626508 Nabeul dénommé «El BHIRA» sis à l'Avenue du 7 novembre Menzel Temim Gouvernorat de Nabeul. L'immeuble consiste en un

terrain de forme rectangulaire entouré par une muraille avec porte principale. Le bien contient une villa moderne constituée d'un sous sol de 115 m² qui loge un parking, une cuisine et des toilettes. Un rez-de-chaussée d'une superficie de 200 m² contenant 2 vérandas, 3 chambres, un salon, une cuisine, une entrée principale et un jardin.

L'immeuble est situé dans une zone d'habitation et délimité par la résidence du père du débiteur coté nord et est, du sud et l'ouest par la route n°MC27

L'immeuble est grevé d'hypothèques telles que détaillées dans le cahier des charges et le rapport d'expertise.

Mise à prix : 854.006,631 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : Le lundi 9 décembre 2019 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Nabeul (affaire n°574).

Visite de l'immeuble tous les jours de la semaine de 9h à 18h.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le Gouverneur.

2019R02458VEPA1

Ventes aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Poursuivant : compagnie Sociétés Mohamed Oukhil et ses actionnaires - SA- R.C B1114391996 Tunis - représentée par son président directeur général dont son siège social au 62 avenue Carthage Tunis. M-F : 513424Y/P/M/000. M-CNSS : 236789 -12

Partie saisie : Bechir ben Ali Dridi - Demeurant au Sidi Saad Mornegh.

Avocat poursuivant : Maître Mourad Jedidi Avocat à la cour de cassation, rue Imâm

Mezri cité Sidi Sirey Monastir Tel : 73425318.

Immeuble saisi : il s'agit des 500 parts Immobiliers (500/3916.000) inclus au titre foncier n° 544771 Nabeul/131339 Sousse nommé «Fond vierge» situé au Bir Bou regba Hammamet

Mise à prix : trente cinq Mille dinars (35.000.000 DT).

Date et lieu de la vente : Mardi le 17 Décembre 2019 à partir de neuf heures du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Visite de l'immeuble : tous les jours de la semaine.

Consultation du cahier des charges : Au greffe du tribunal indiqué ou cabinet de Maître Mourad jedidi.

La participation à l'adjudication doit être par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix, ou par la présentation d'un chèque certifié du même montant.

Les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2019S01218VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant:

Compagnie internationale Arabe de récouvrement S.A en la personne de son représentant legal, demeurant rue HOULAND n° 3 Tunis, immatriculée aux registre de commerce sous le n° B193222000 Tunis, M F 000MA751191B en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Taoufik Ben Ali Mtira, gérant, Titulaire de la CIN n°02978566 demeurant au 13 la cité nouvelle (bay jedid) Kalaa Kebira.

Avocat poursuivant:

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezama -Sousse, code T.V.A : 373 343 S /A / P/ 000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété dite "DAR TAOUFIK" objet du Titre foncier n° 83210 Sousse sis à ouled Ahmed Hay jedid Kalaa Kebira composé de la parcelle 08 du titre foncier n°1109 Sousse d'une superficie totale de 546 m^2 consistant en un lot rectangulaire de type jumelé, sur lequel est édifié une villa moderne composée d'un sous-sol, rez-de-chaussée, et premier avec une petite annexe ouvrant sur la voie publique limitée à l'East par Mohamed Dhaoui au Sud rue, à l'Ouest Rached Mahjoub.

Sous-sol : 65m^2 composé d'un garage, cuisine et un escalier.

Rez-de chaussée : 190m2 composé d'un salon, 2 chambres et escalier.

Premier étage: 125m: 2 composé de 2 chambres à coucher, balcon et salle de bain.

Date et lieu de l'adjucation :

Tribunal de première instance de Sousse 2 le 10/12/2019 à 9h.

Mise à prix :

Deux cents Soixante Quatre Mille Deux Cent Quatre Vingt Dinars (264.280.000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation:

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à17 heures.

2019S01225VEPA1

Vente aux enchères publiques

après réduction du prix jusqu au 40%

La demande de Azzabi Hayet habitant à la rue Mohamed 5 à Bembla titulaire de CIN 04199168 en qualité de créancier hypothécaire.

Contre la partie saisie : Attia Abdelmajid - habitant à la rue Habib Bourguiba à Bembla titulaire de CIN06750258.

A la diligence de maître Klefi Sonia avocate à la cour de cassation rue Mohamed Sheim n° 2 Monastir; a été mis en vente toute la maison sise à Bembla rue Habib Bourguiba dont les limites : - au sud la maison de Zouheir Jribi - à l'Ouest une rue - au nord une petite rue dont 1.5 m de largeur et 20 m de longueur - et à l'Est les héritiers Jaziri .

La superficie totale de la maison est 85 m²; elle se compose de 2 chambres : cuisine, toilette.

Date, heure et lieu de l'adjudication : le 4/12/2019 à 9 heure du matin à la salle d'adjudication au tribunal de 1ère instance de Monastir.

Mise à prix après réduction jusqu au 40% : 25440 dinars avec les frais fixés à 1929 dinars.

La visite de l'immeuble saisi pouvant être tous les jours suivant horaires administratifs.

Remarque : ne pouvant participer à l'adjudication que les personnes qu'auront consignées le 1/3 de la mise à prix et sans consignation pour les copropriétaires.

2019S01249VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la demande de Guezmil Mnana habitant à la rue Ameur Ben Aicha à Bembla titulaire de CIN 04095244 en qualité de créancier hypothécaire.

Contre la partie saisie : Kalifa Ben Frej Loussif, agriculteur, habitant à la rue Ahmed Tlili à Bembla titulaire de CIN 04130661.

A la diligence de maître Klefi Sonia : Avocat à la cour de cassation, rue Mohamed Sheim n°2 Monastir, a été mis en vente toute l'immeuble agricole sis à Bembla rue Monastir objet du titre foncier n°109908 Monastir nommé "Bchira" dont les limites : - à l'Est la parcelle n°580 de Guezmil Mnana - à l'ouest et au nord : la parcelle n°864 appartenant aux héritiers Hmida - au sud la rue de Monastir.

La superficie totale de l'immeuble est 496 m².

Date, heure et lieu de l'adjudication : le 4/12/2014 à 9 heures du matin à la salle d'adjudication au tribunal de 1ère instance de monastir.

Mise à prix : 7936 dinars.

La visite de l'immeuble saisi pouvant être tous les jours suivant horaires administratifs pour plus amples renseignements s'adresser à l'étude maître Klefi Sonia avocat du poursuivant à son adresse sise à Monastir rue Mohamed Sheim n°2 ou au cahier de charges au tribunal de 1ère instance de Monastir.

Remarque : Ne pouvant participer à l'adjudication que les personnes qu'auront consignées le 1/3 de la mise à prix et sans consignation pour les copropriétaires.

2019S01251VEPA1

AVIS DE VENTE PAR ADJUDICATION PUBLIQUE

Le 3/12/2019 à 9h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication

l'immeuble ci-après à la Chambre des saisies immobilières du Tribunal de Première Instance de Sousse 2.

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme. inscrite. au Registre de Commerce de Tunis Sous le n° B 187881996 et présentée par son représentant légal (MIF: F/P/M/000110), son domicile est élu chez l'ARAB DEBT RECOVERY . société inscrite au registre de commerce en Tunisie sous le n° B 2449522006 et dont le siège social situé au 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

Le débiteur :

1- Ridha Ben Taieb Ben Bachir Erguez, demeurant à la rue 1028, N°7 Akouda, Sousse,

Carte d'identité Nationale n° 02954552. (ayant la qualité de caution réelle, solidaire et hypothécaire à la société Etablissements Erguez et Compagnies), sarl, au Registre de Commerce Sous le N° B 143471996 et présentée par son représentant légal (M.F : 44307.G) et dont le siège social situé au 2 rue Mars Akouda,

11- Les héritiers du Habiba Sent Romdhan Bahri Erguez , Carte d'identité Nationale n° 5500798 ayant la qualité de caution réelle, solidaire et hypothécaire à la société Etablissements Erguez et Compagnies), ses fils majeurs de son mari décédé avant elle ; 1) Khadija CIN N° 01484468 - 2) Moncef CIN N°02919431 - 3) Jamel CIN N° 02886679 - 4) Fawzia CIN N°02909733 - 5)Souad CIN N°02907388 - 6) Selma CIN N° 02907389 - 7) Ridha - 8) Bachir CIN N°02999541 - 9) Nedia CIN N°02971575 - 10) Karima CIN N°05568051 -11) Neila CIN N° 05573873, tous sont résidents Rue 15 Octobre Akouda, 12) Les fils de son fils décéde avnat elle Abdel Raouef de leur mère (Mme Saïda Ben Amor) a) walid CIN N°05578875 - b) Wafa CIN N°08451173 - c) Wajdi CIN N° 09251923, tous sont résidents 7 Rue 15 Octobre Akouda.

L'avocat poursuivant : Maître Sahbi Karoui, avocat à la cour de cassation, avenue Léopold Senghor. immeuble Selten- Sousse (Matricule fiscale : 108.166-P-AP000).

L'mmeuble mis en vente : Toute la propriété dite « Habiba 431 » objet du titre foncier N° 15321 Sousse située à Akouda, gouvernorat de Sousse, sa

superficie est égale à 8702 m2, composée par les parcelles N° 39-44- 54 du plan de Sousse et constituée par un terrain agricole contenant des oliviers et un terrain nu.

Mise à prix :(217550 DT) selon le rapport de l'expert Elyes Lagha

Visite du local : Tous les jours de 9h à 18h00.

Participation aux enchères : Toute personne ayant consignée le tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie générale.

Observation : Pour plus de renseignement, consulter l'étude de l'avocat poursuivant ou consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Sousse 2.

2019S01254VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le Mercredi 18/12/2019 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'avocat poursuivant : Maître Helmi Ben Khelifa - Avenue Habib Bourguiba Moknine Gouvernorat de Monastir MF 1214837 JPM 000.

Le poursuivant : Neji Ben Elmanoubi Essghair, demeurant à l'Avenue Hamed Labidi Bouhjar Gouvernorat de Monastir.

Contre : Dhiyaa Edine Ben Ali Ayed, CIN 06777793; demeurant à l'Avenue Abdallah Ben Ayed Bouhjar Gouvernorat de Monastir.

Immeubles mis en adjudication :

La Totalité des part indivise soit 156.187 parts de la totalité 714 parts de l'immeuble nommé « Ali Ayed »du titre foncier N°102706 Monastir composé d'un seul parcelle, la surface totale est de 714 m², consistant en une habitation au rez de chausse du type isolé et un studio, l'habitation contient un véranda, salon cuisine salle de bain et trois chambres, le studio composé de salon cuisine sale de bain et chambre à coucher.

Mise à prix : Le mise à prix est fixé à 73.500.821 dt outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2019S01255VEPA1

Etude Maitre Saied Madiha

Avocat à la cour de cassation

Rue Ahmad Karwi Immeuble Zin El Abidin Sousse

Tel: 73222006

Le mardi 3 décembre 2019 à 9 H ; il sera procédé à la vente d'un immeuble suivant par devant la chambre des criées prés du tribunal de 1ére instance du sousse 2 .

Le poursuivant :B H .banque demeurant à Sousse; domicile élu, étude Maître

Saied Madiha, rue Ahmad Karwi immeuble Zine El Abidin Sousse Tunisie.

Partie défendresse : Fethi Hached, demeurant àla rue mustafa Zrida n°14 Bouhsina Sousse, ayant la CIN n° 01074779.

L'immeuble à vendre : tout le terrain sis à Kalaa Soghra Sousse sa superficie totale est 779 mm (titre foncier N° 86449 Sousse). il represente la parcelle numero 1 du plan de lotissement du titre mere 37544 Sousse, d'une forme rectangulaire; apte à la construction integre au territoire communale.

Mise à prix: Cent quatre vingt quatorze mille et sept cent cinquente dinars 194750 d 000, frais en sus.

Visite l'immeuble : tous les jours aux heures de travail.

Nul ne peut se porter encherisseur sans avoir consigner le 1/3 de la mise à prix.

Pour plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ére instance du Sousse 2 et à l'etude de Mtre Saied Madiha Rue Ahmad Karwi Immeuble Zine El Abidine, Sousse.

2019S01257VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

suite à une saisie immobilière (aprés réduction du prix de 40%)

Cabinet : Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba

3000 Sfax

Tel: 74.220.096 et Fax: 74.201.001

Le poursuivant : L' Arab Tunisian Bank , société anonyme représenté par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprés du Tribunal de 1 ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à Sakiet Ezzit Sfax, son domicile à l'étude de son avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 avenue Habib Bourguiba immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi: Mr Thameur Ben Bechir Ben Chida, représentent ouvrier, titulaire de la CIN 08790805 délivrée le 19/9/2003 y demeurant Route Sidi Km9 Zanket el Gharbi Sfax.

Avocat Poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, avocat,44 avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'une saisie immobilière faite par Maître Imen Chebbi Huissier Notaire sous le n° 4122 le 25/6/2019 sur la totalité d'un local non immatriculé sise àla route de Sidi Mansour Km9 Zanket El Gharbi Sfax sa superficie est de 230.25m^2 environ qui contient de son coté ouest un local d'habitation dont la superficie totale est de 106 m^2 environ.

Ce local est composé d'un hall couvert par une dalle en béton, le sol est carrelé,composé d'une fenêtre orientation Sud et deux pièces,cuisine orientation Nord équipée de deux marbres, ses murs sans couverts de faience y compris une fenêtre.

- La salle de bain est équipée d'une baignoire et siège pour le WC et lavabo, le sol est carrelé parterre y compris une fenêtre orientation Nord.

Ce local sus cité est composé d'un garage à coté Nord,toit dallé ,le sol est cimenté sans carreaux ni porte sa superficie est de 18 m^2 plus une surface orientation ouest. Sa superficie est de 16.25 m² plus une surface orientation Nord Ouest sa superficie est de 9.00m^2,y se trouve un seul pied d'olivier de moyen age et qui peut donner sa recolte plus un seul de caliptus.

Ce local est équipé de l'électrique et de l'eau potable existante.

Mise à prix: est fixé à quarante Un Milles neuf cent soixante deux Dinars et 500 Millimes (41.962.500D) après réduction du prix de 40 % aux quels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 2.472.414 Dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 09 décembre 2019 à partir de 9h00 du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax 1, sise Abou Kacem Echebbi Sfax..

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif ..

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est

de 13.987.500 D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr.le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où est déposé le cahier des charges .

2019X01367VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble suite à une saisie immobilière

Cabinet: Maître Jamoussi Mohamed Sofiène Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel: 74.220.096 et Fax: 74.201.001

Le Poursuivant : L'Arab Tunisian Bank , société anonyme représenté par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprés du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 rue Hédi Nouira Tunis, demeurant avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 avenue Habib Bourguiba immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mme Islem Bent Mohamed Laadhar (Débitrice), titulaire de la CIN 01339195 délivrée le 7/08/2012 y demeurant route de Kaid Mhamed Km 1 Sfax.

Avocat Poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'une saisie immobilière faite par Maître Maimoun Maala Huissier Notaire sous le n° 28231 le 22/8/2019 sur tout la totalité de la propriété non - enregistré représentante d'une parcelle de terrain presque rectangulaire sise rue Taoufik El Hakim entre la ceinture n°5 qui relie les deux routes Gremda et Taniour Sfax de superficie est de 1286.00 m^2 ,

Au centre de ce local est édifié un local pour habitation représentant d'une villa moderne de superficie couverte est de 280 m^2 environ qui se compose de : hall,salon,3 chambres à coucher,salle de bain, we.cuisine et debarras.

Au coin Nord- Est de la parcelle de terrain se trouve des sortes de superficie couverte est de 49 m^2 environ qui se compose d'une garage pour la voiture qui suit une chambre pour le jardien qui suit un debarras .

Au coin Sud-Est se trouve une petite cuisine, douche et une toilette.

Les limites de cette propriété: de l'ouest rue Taoufi El Hakim qui mane entrée de villa ,de l'est Ahmed Kaoubaa,du Sud Fendri et Hchicha et du Nord Sofiène Dammak.

Mise à prix: Tout le saisi est fixé à neuf cent vingt cinq Milles Dinars (925.000.000D) terre et construction auxquels s'ajoutent les frais fixés qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le Lundi le 09 décembre 2019 à partir de 9h00 du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax 1, sise Abou Kacem Echebbi Sfax ..

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif ..

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 308.333.333 D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les

étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr.le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter L'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où est déposé le cahier des charges.

2019X01368VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble suite à une saisie immobilière

Cabinet: Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel: 74.220.096 et Fax: 74.201.001

Le Poursuivant : L' Arab Tunisian Bank , société anonyme représenté par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprés du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° B167001997 dont le siège social est situé à 9 rue Hédi Nouira Tunis, demeurant Sakiet Ezzit Sfax, son domicile à l'étude de son avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : 1) Mme Zeineb Bent Mohamed Masmoudi Epouse Mohamed Mtibaa (débitrice), gérant d'une société, titulaire de la CIN n°08421342 délivrée le 17/2/2015 y demeurant à la route de Mahdia Km6.5 Sakiet Eddayer Sfax. 2)Mr Abdallah Ben Rehim El Bahloul(caution solidaire hypothècaire) gérant au Marché Gros, titulaire de la CIN n°01135159 délivrée le14/9/2010 y demeurant à rue des Martyrs n°89 Sfax.

Avocat Poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, avocat,44 avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'un commandement valant saisie immobilière

inscrit faite par Maître Sonia Ben Hadj Ali Huissier Notaire sous le n° 8754 le 31/7/2019 et inscrit le 11/9/2019 Vol Sfax 2019/02 sous n°2614 sur la totalité de la propriétée enregistrée représentante d'un appartement qui se trouve au premier étage de l'immeuble de 4 étages sis route de Mahdia Km6 ,rue se ramifie à travers le bord Est de l ' avenue Moktar Ziadi qui relie Sakiet Ezzit et Sakiet Eddayer et au loin de 200 m environ de cet bord et qui est objet de Titre Foncier n°122184-Sfax nommé « Abdallah 05» d'une superficie couverte-est de 90 m^2 ainsi que les parties indivises et communes de l'immeuble indiqué.

L'entrée de l'appartement orientation Sud face des escaliers et qui se compose d'une salon,3 chambres Hall,cuisine et une salle de bain équipée.

La propriétée saisi,ses limites du Sud Kilani,de l'est rue ou existe l'entrée de l'ouest Ridha Hamza et du Nord entrée principale qui mane à l'appartement.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

-hypothèque d'un montant de 110.000.000 D inscrit le 25/12/2015 Vol 2015/2 sous n°3602 au frofit ATB.

-Commandement valant saisie immobilière au profit du saisissant inscrit le 11/9/2019 (vol Sfax 2019/02 sous n°2614)

Mise à prix: le local saisi est fixé à quatre vingt quinze milles Dinars (95.000.000D) terre et construction outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 09 Décembre 2019 à partir de 9h00 du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax1, sise rue Abou Kacem Echchebi Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif ..

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 31.666.666 D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter L'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax1 où est déposé le cahier des charges..

2019X01369VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maitre Sami Kotti

Avocat à la cour de cassation

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

TEL : 71 784.579 / 71.800.159

FAX : 71.786.728

MF : 509781 N

Partie poursuivante : Société Comptoir Africain «COMAF» - société à responsabilité limité - immatriculée au registre de commerce au greffe du tribunal de l'instance d'Ariana sous le n°110407199 demeurant à la route de Bizerte Km3 cité Ennasim Ariana.

Partie saisie : Moez Ben Abderrazek Karray - demeurant au 3 rue Mondes France. 1er étage Bur, n° 4 Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Sami Kotti 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis 1002.

L'immeuble saisi: La propriété dite «Diar Chcikh 1» objet du titre foncier n° 56200 Ariana d'une superficie 323 m2 sis au impasse n° 1 Av, l'Union du Maghreb Arabe- La soukra Ariana sur lequel est édifié une villa de deux étages avec jardin à l'entrée au rez de chaussée qui se compose d'une espace à l'entrée - une salon - une

pièce cuisine salle de bain et terrasse d'une superficie couverte de 110 m^2 - le 1er étage se compose de 3 pièces - dressing et salle de bain d'une superficie couverte de 108 m^2 environ - le revêtement est de haute qualité avec marbre - équipé d'eau et d'électricité.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de cinq cent six mille sept cent soixante quatorze dinars 597 millimes (506.774 D.597).

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le Lundi 9/12/2019 à 9H et à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

- Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2019403472VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

Suite à la décision du juge chargé en date du 4/11/2019, à la requête de répartition déposée par Maître Adel Mabrouk agissant pour le compte D'attijari Bank contre la société CPE en la personne de son représentant légal et suit à la consignation du prix dans la caisse des dépôts et consignation selon reçu n°M008574 datant du 6/3/2019, il a été ordonné l'ouverture de la procédure de répartition de sommes d'argent revenant à la société CPE.

Tout créancier voulant participer à la répartition du prix doit présenter les preuves de sa créances par le biais d'un avocat au greffe du tribunal et ce dans les 30 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT à peine d'être déchu de son droit pour répartition.

Cette annonce a été formulée conformément aux dispositions des articles 466 et 468 CPCC.

2019S01245VEPA2

Arrêt des procédures de règlement judiciaire

Société Industrielle de confection GARA " SICOG » - SARL

Rue corniche 5121 Rejiche Mahdia

IU : 034631 L

En vertu de la décision du tribunal de 1ère instance Mahdia du 30/10/2019, il a été décide l'arrêt des procédures de règlement judiciaire de la société industrielle de confection GARA, car la société n'est pas en cessation de paiement, l'administrateur judiciaire Mr Makram Ben Abderrahmen doit inscrire cette décision au registre national de l'entreprise et au JORT et adressé une copie la décision à la commission de suivi des sociétés économique dans un délai de dix jours.

2019S01248VEPA2

Avis d'ouverture de procedure de distribution

(conformément aux articles 466 et 468 de CPCC)

Par ordonnance rendue par le juge commissaire chargé du réglement des ordres et des distributions de deniers près du tribunal de première instance de Sousse 2 en date du 04/11/2019.

Suite à la requête en distribution introduite par maître Aissa Faicel , avocat à la cour d'appel, rue Bechir Sfar Sousse agissant pour le compte de 273 ouvriers de la Société «KAVIRA», société anonyme inscrite au registre du commerce sous le n° B1148381997.

Suite à la consignation à la recette des finances d'un montant de 3.181.211.550 D produit des ventes de l'immeuble et matériels appartenant à la société « KAVIRA».

Il a été ordonné l'ouverture de la procédure de distribution des derniers provenant de l'exécution des saisies susvisée soit la somme 3.181.211.550 D

En consequence et «Dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande

énoncera les causes de préférence de la créance, s 'il y a lieu » (article 468 CPCC).

Le présent avis est publié conformément aux dispositions des articles 466. et 468 du code de procédure civile et commerciale.

2019S01250VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Suite à la requête du tribunal de première instance de Bizerte en date du 11/10/2019 et 16/10/2019, est nommée Madame Yermani Latifa sise 03 Rue d'Alger 2ème étage Bizerte, liquidateur du patrimoine du feu Trabelsi Ben Etaieb Mohamed, a été nommée Mr Hagari Atef juge commissaire pour contrôler les travaux de liquidation. Les créanciers sont tenus de présenter leurs créances dans un délai de 20 jours de la date de parution de cet avis.

2019W00284VEPA2

Ordonnance sur requete: Nomination d'un administrateur judiciaire

Société « BIOPHYRES TUNISIE»

RC: B24138822011

Société anonyme, capital:

8.900.000, 000 dt

M.F: 1210404T

Adresse: Avenue de japon - résidence Nozha, immeuble a bureau 1-2

montplaisir Tunis

En vertu de l'ordonnance sur requête n°73641 émanant du Tribunal de première instance d'Ariana le 29/10/2019 il a été décidé la nomination de Mr BEN Amor Abdelhakim sis au 19 rue de Libye Lafayette Tunis 1002 en qualité d'un administrateur Judiciaire pour la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de la société " BIOPHYRES TUNISIE" et fixer son ordre du jour.

2019403449VEPA2

Avis de clôture de liquidation

Action de sujet : héritage de feu Mokhtar Ammar

Maître Bilel Rahmouni en sa qualité de liquidateur de la succession du défunt Mokhtar Ammar, en vertu de l'affaire n° 126 émanant du tribunal de première instance de Grombalia, informe le public du jugement rendu par le même tribunal le 17 avril 2019 déclarant la cloture des procédures de liquidation.

Ce texte constitue un quitus général au séquestre.

2019403453VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

La Société de l'Investissement Moderne SIM SICAR S.A.

Capital social : 18.000.000 Dinars

Identifiant Unique : 587760S

Siège social : 67 rue Alain Savary, cité les Jardins II, Bloc B 3ème étage, 1002 Tunis Belvédère

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer tous les actionnaires de La Société de L'Investissement Moderne pour assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 3/12/2019 à 9h au siège social de la société, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Changement de la dénomination sociale.

2- Mise à jour des statuts.

3- Pouvoir pour accomplir les formalités de publicité légale.

Les documents relatifs à l'assemblée générale extraordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège social durant toute la période légale.

2019R02453SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Briqueterie Belmabrouk

Société anonyme au capital de 2.250.000 Dinars

Siège social : Saidane Kebili

Matricule fiscal : 1088769 G/A/M/000

Registre de Commerce : B2315772009

N° CNSS : 28065029

Suite, à la réunion du conseil d'administration du 30 Octobre 2019 le PDG invite les actionnaires de la Société BRIQUETERIE BELMABROUK, à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 30 novembre 2019 à 9 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital de l'ordre de 1 250 000 Dinars

2- Questions diverses.

Le présent avis est considéré comme une convocation officielle pour tous les actionnaires.

2019O00055SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société NOUVELLE DU LIEGE

Société anonyme

Au capital de 2. 000. 000 Dinars

Siège social : Route Ain Draham - 8110 Tabarka

Identifiant Unique RNE (Jendouba) : 007463K

MF : 007463K AM 000

Messieurs les actionnaires de la Société Nouvelle du Liège sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 6 décembre 2019 au siège social sis à la Route de Ain Draham - 8110 Tabarka, à 9 heures, à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018;

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018;

- Examen et approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018;

- Examen et approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018;

- Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège social durant le délai légal.

2019403448SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société des INDUSTRIES ALIMENTAIRES MAGHREBINES «SIAM»

S.A. au capital de 40.000.000 dinars

Siege social : Z.I - Ben Arous - Tunis

R.N.E: 0001982D

Messieurs les actionnaires de la société des INDUSTRIES ALIMENTAIRES

MAGHREBINES sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le jeudi 12 décembre 2019, a partir de 9 H au Bureaux de la société à la Z.I Ariana Charguia II Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Arrêt de l'activité de la société.

- Pouvoirs pour formalités.

- Questions diverses.

2019403450SANB3

Convocation à l'assemblée Générale extraordinaire

Société Epargne-Invest SICAF (Filiale de la BH Bank)

S.A au capital de 15 000 000 D

RC : B1681996

MF : 496267D/N/M/000

Siège social : Immeuble Espace Tunis Bloc K – 5éme étage

Rue Chebbia (Ex : 8003) Montplaisir - 1073 Tunis

Mesdames et messieurs les actionnaires de la société Epargne-Invest SICAF (Filiale de la BH Bank) sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le jeudi 05 décembre 2019 a 10H00, au siège social de la banque sis à Tunis, 18 Av. Mohamed V-1080 Tunis, 14ème étage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Changement de la dénomination sociale,

2/ Modification corrélative des statuts.

2019403451SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Artagri SA

Société anonyme au capital de 1213 755 dinars

Siège social: 17 avenue Tahar Ben Ammar Manar II Tunis

MF: 0940271D/M/000

Les actionnaires de la société Artagri _SA sont convoqués en assemblée générale, le samedi 30 novembre 2019 à 9 H au siège social indiqué ci-dessus à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion des exercices 2015 à 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre des exercices 2015 à 2018,

3- Approbation des états financiers des exercices 2015 à 2018.

4- Affectation des résultats des exercices 2015 à 2018,

5- Approbation des conventions réglementées prévues aux articles 200 et 475 de CSC,

6- Quitus aux membres du conseil d'administration,

7- Fixation de jetons de présence,

8· Questions divers,

9- Pouvoirs pour formalités.

2019403454SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Chers membres du Conseil d'administration,

Chers administrateurs de L'Univers de l'Agriculture.

Chers membres participants,

Melle Kribi Naziha, président directeur général de la société «Univers de l'Agriculture», vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra au siège de la Société de l'Investissement Moderne «SIM SICAR» sise au 67, rue Alain Savary - Cité jardin II - Bloc B 3ème étage - 1002 Tunis, et ceci est proposé le :

3 décembre 2019 à 11h

Le projet d'ordre du jour prévoit :

- Entériner le retard de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire;

- Lecture et approbation du rapport d'activité relatif aux exercices clos au 31/12/2017 et 31/12/2018 ;

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes exercices clos au 31/12/2017 et 31/12/2018

- Approbation des états financiers au titre de l'exercice clos eu 31/12/2017 et 31/12/2018;

- Fixation des Jetons de présence à titre de l'exercice 2017 et 2018;

- Quitus aux administrateurs ;

- Pouvoirs pour formalités

- Questions diverses.

2019403458SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement

Société Union Générale «société en liquidation»

SA au capital de 5.000.000 DT

34, Avenue Hédi Karray - Cité des Sciences - 1004 Tunis

Identifiant unique : 0005876V

Messieurs les actionnaires de la Société l'Union Générale «société en liquidation» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement qui se tiendra au siège de la société, 34, Rue Hédi Karray - Tunis, le jeudi 5 décembre 2019 à 10H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les années 2008 et 2009.

2019403459SANB3

Société eSOL

Société anonyme non-résidente

Au capital de 100.000 €

15, rue des métiers ZI Charguia 2 Tunis-Carthage Ariana

M.F : 1393986S/A/M

Monsieur Jean-Guy Courbière, la société GTHINK, et la société KLASK & KAVET, en qualité de porteurs de plus de 60% des actions de la société eSOl, invitent les actionnaires de la société à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 6 décembre 2019 à 10 heures, au siège de la société 15, rue des métiers ZI Charguia 2 à Tunis-Carthage Ariana pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolution 1 : Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

Résolution 2 : Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

Résolution 3 : Questions diverses.

2019403470SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'A.G.E

Sté TUNISIENNE DE DIFFUSION

MF : 0414665M

CNSS : 147008-53

Messieurs les actionnaires de la société sont convoqués à la réunion de l'A.G.E qui sera tenue le lundi 2/12/2019 à 9h, Av. Haj Ali Souwa Ksar Helal.

Ordre du jour :

- Examen et approbation du compte de liquidateur et vote d'une répartition pour solde de tout compte.

- Quitus au liquidateur.

- Constatation de la clôture de liquidation et radiation de la société.

2019S01243SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2018

Coopérative des Manutentionnaires du Marché

Du Gros Bir Elkassaa

COOPMAG

MF : 0036149 P N M 000

N° d'affiliation à la CNSS : 34039-89

Messieurs les Coopérateurs de la Coopérative des Manutentionnaires du marché du gros de bir Elkassaa, COOPMAG, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le dimanche 12 janvier 2020 au siège social (Salle du syndicat) à partir de 9 heures, à l'effet de délibérer sut l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

- Lecture du rapport du conseil d'administration.

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes.

- Approbation s'il y a lieu des dits états financiers et des rapports.

- Affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2019R02441SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2018

Société Mutuelle de Base des Services Agricoles "ESSAADA"

Utique Nouvelle

R.C : B0437212008

Messieurs les adhérents sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018 qui se tiendra mercredi le 11 décembre 2019, ou à défaut d'obtention du quorum, le mercredi 25 décembre 2019, à 9 heures du matin au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et financier.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

3- Approbation des comptes relatifs à l'exercice 2018 et quitus aux membres du conseil d'administration.

4- Actualisation de la liste des adhérents.

5- Affectation des résultats.

6- Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

7- Approbation des mises à jour du règlement interne.

Tout adhérent peut examiner, au siège social de la société huit jours avant la date de l'assemblée générale, les rapports relatifs à l'assemblée générale ordinaire et les P.V. du conseil d'administration.

2019R02447SODB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles

« TUNISIA OLIVIA» -Oueslatia - Kairouan

MF : 1520556K

Le conseil d'administration de la société Mutuelle de Base de Services Agricoles "TUNISIA OLIVIA" invité tous les adhérents à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 29 Novembre 2019 à 10 heures au siège de la société « DAR EL HENCHIR »EL GASSAB-OUESLATIA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des délais, formalités de convocation de l'assemblée.

2- Réduction du capital à concurrence des montants libérés soit 1 300 DT.

3- Augmentation du capital de 2 300 dt.

4- Réduction du nombre d'administrateurs.

5- Transfert du siège social.

6- Mise des statuts.

Les adhérents peuvent prendre connaissance du texte des résolutions et du rapport du commissaire aux comptes au siège de la société à partir du 21 Novembre 2019.

2019S01252SODB3

Convocation à l'assemblée

générale ordinaire

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles

« TUNISIA OLIVIA » - Oueslatia - Kairouan

MF : 1520556 K

Le conseil d'administration de la société Mutuelle de Base de Services Agricoles "TUNISIA OLIVIA" invite tous les adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 29 Novembre 2019 à 11 heures au siège de la société « DAR EL HENCHIR» El Gassab - Oueslatia, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des délais, formalités de convocation à l'assemblée.

2- Lecture des rapports de gestion et des rapports du commissaire aux comptes des exercices 2017 et 2018.

3- Approbation des états financiers et des rapports de gestion des exercices 2017 et 2018.

4- Approbation des conventions entre les administrateurs et la société.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Affectation des résultats des exercices 2017 et 2018.

7- Acceptation de nouveaux adhérents.

8- Désignation des membres du conseil d'administration.

Les adhérents peuvent prendre connaissance des états financiers, des rapports et du texte des résolutions au siège de la société à partir du 21 Novembre 2019.

Le dernier délai d'envoi de la présentation de candidature au conseil d'administration a été fixé pour le 19 Novembre 2019 et ce par voie de lettre recommandée avec accusé de réception.

2019S01252SODB3

DIVERS

Avis au public

Fin de liquidation

Mr Mounir Boulares liquidateur annonce que l'héritage du Haj Ferjani Hmila composé d'un terrain objet du titre foncier n°76517 Ben Arous a fait l'objet du fin de liquidation sur le dossier n°142 auprès du tribunal de 1ère instance Ben Arous, tous créancier doivent contacter le liquidateur dans les délais légaux à partir de la date de cette annonce à son adresse 44, 46 avenue de la Liberté bur 701, 7ème étage Tunis. Cette annonce a été publiée le 21/9/2019 au journal Achourouk et le 25/9/2019 au journal le quotidien.

2019R02439DIVD2

Changement de liquidateur

M. Mounir Boulares annonce que suite à l'ordonnance rendu par le tribunal de 1ère instance de Ben Arous sous le n°1318 du 4/7/2019 qui lui confère la liquidation des biens du feu Rajaf Ben Lazhar Saadi à la place du M. Atef Ben Ali, tous les créancier doivent contacter le nouveaux liquidateur dans les délais légaux à partir de la date de cette annonce à son bureau : 44, 46 Av Liberté bur 701, 7ème étage Tunis. Cette annonce a été publiée le 21/9/2019 au journal Achourouk le 25/9/2019 au journal le quotidien.

2019R02440DIVD2

Avis

Monsieur : Ezzedine Ben Mahmoud Gaddour, titulaire de la C.I.N. n° 04125140 annonce que son titre de propriété n° 03/1225 concernant le titre foncier n° 35093 Monastir est disparus et il veut en extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu.

2019S01224DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Abed Ben Sghaier Ben Abed Douh, titulaire de la CIN n°01894880, déclare la perte de l'acte de propriété n°33893 objet du titre foncier n°43789 Kairouan sis à Imadet Dhriaat - Délégation Sbikha gouvernorat Kairouan. Une attestation de perte a été délivrée sous n°3259 le 29/10/2019 par la garde nationale de Kairouan.

2019S01244DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Au JORT des annones légales, réglementaires et juidiciaires n° 101 du 25/10/2019 avis n° 2019X01297SANB3, pages 3622 et 3623.

Lire ce qui suit (entre le 5 et le 7) :

6) Affectation des résultats de l'exercice 2017.

Et lire aussi avant le drenière paragraphe :

5) ….. de l'exercice 2018 et répartition des dividendes.

Au lieu de : 5) ….. de l'exercice 2016 et répartition des dividendes.

Et lire enfin : … Route de Tunis Km 1,5 à Sfax : …

Au lieu de : … Route de Tunis Km1,6 à Sfax : …

Le reste demeure sans changement

Société Régionale de Transport
du Gouvernorat de Sfax
SO.RE.TRA.S.

Bilan - Actif
Au 31 Décembre
(Montants exprimés en Dinars)

Désignations	2017	2018
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs Immobilisés		
Immobilisations Incorporelles	246 154	348 316
- Amortissements	-209 603	-253 708
Montant Net	**36 551**	**94 608**
Immobilisations Corporelles	93 394 533	100 206 061
- Amortissements	-76 852 269	-79 675 956
Montant Net	**16 542 264**	**20 530 105**
Immobilisations Financières	498 173	568 232
- Provisions	-46 104	-46 104
Montant Net	**452 069**	**522 128**
Total des Actifs Immobilisés	17 030 884	21 146 841
Autres Actifs Non Courants		
Total des Autres Actifs Non Courants	**0**	**0**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	**17 030 884**	**21 146 841**
ACTIFS COURANTS		
Stocks	3 637 997	3 896 321
- Provisions	-415 555	-441 751
Montant Net	**3 222 442**	**3 454 570**
Clients & Comptes Rattachés	11 236 340	12 897 839
- Provisions	-5 796 082	-8 788 585
Montant Net	**5 440 258**	**4 109 254**
Autres Actifs Courants	7 222 144	7 153 279
- Provisions	-99 377	-99 377
Montant Net	**7 122 767**	**7 053 902**
Placements & Autres Actifs Financiers	570	570
Liquidités & Equivalents de Liquidités	542 789	556 749
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	**16 328 826**	**15 175 045**
TOTAL DES ACTIFS	**33 359 710**	**36 321 886**

Bilan - Capitaux Propres & Passifs
Au 31 Décembre
(Montants exprimés en Dinars)

Désignations	2017	2018
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux Propres		
Capital Social	1 197 000	1 197 000
Réserves	331 989	321 815
Autres Capitaux Propres	3 650 783	3 821 499
Résultats Reportés	-48 130 656	-58 350 905
Total Capitaux Propres Avant Résultat	**-42 950 884**	**-53 010 591**
Résultat Net de l'exercice	**-10 220 249**	**-15 592 720**
CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	**-53 171 133**	**-68 603 311**
PASSIFS		
Passifs non Courants		
Emprunts	9 736 275	12 199 483
Autres passifs Financiers	3 589 980	1 004 217
Provisions	823 735	819 343
Total des Passifs non Courants	**14 149 990**	**14 023 043**
Passifs Courants		
Fournisseurs & Comptes Rattachés	7 017 922	8 568 811
Autres Passifs Courants	53 276 497	65 923 050
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	12 086 434	16 410 293
Total des Passifs Courants	**72 380 853**	**90 902 154**
TOTAL DES PASSIFS	**86 530 843**	**104 925 197**
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	**33 359 710**	**36 321 886**

2019X01352BCFA5

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN 0330.9258

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.

Société Régionale de Transport
du Gouvernorat de Sfax
SO.RE.TRA.S.

Etat de Résultat
au 31 Décembre
(Montants exprimés en Dinars)

Désignations	2017	2018
Produits d'Exploitation		
Produits d'exploitation	65 195 880	66 261 170
Autres Produits d'exploitation	919 754	1 005 613
Total des Produits d'Exploitation	**66 115 634**	**67 266 783**
Charges d'Exploitation		
Achats d'Approvisionnements Consommés	-15 297 875	-16 465 600
Charges de Personnel	-45 870 968	-49 738 100
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	-6 785 110	-8 614 868
Autres Charges d'exploitation	-3 968 918	-4 154 692
Total des Charges d'Exploitation	**-71 922 871**	**-78 953 260**
Résultat d'Exploitation	**-5 807 237**	**-11 686 477**
Autres Charges & Produits Ordinaires		
Charges Financières	-5 008 576	-3 975 091
Produits Financiers		
Autres Gains Ordinaires	643 337	135 090
Autres Pertes Ordinaires	-10 983	-22 246
Total Autres Charges & Produits Ordinaires	**-4 376 222**	**-3 862 247**
Résultat des Activités Ordinaires Avant Impôt	**-10 183 459**	**-15 548 724**
Impôt sur les Sociétés	-36 790	-43 996
Résultat Net de l'exercice	**-10 220 249**	**-15 592 720**
Modifications comptables		
Résultat Net de l'exercice	**-10 220 249**	**-15 592 720**

Société Régionale de Transport
du Gouvernorat de Sfax
SO.RE.TRA.S.

Etat de Flux de Trésorerie
au 31 Décembre
(Montants exprimés en Dinars)

Désignations	2017	2018
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements Reçus des clients	17 088 298	20 848 593
Subvention d'exploitation encaissée	48 044 000	45 044 000
subvention d'équilibre encaissée		2 566 432
Sommes versées aux fournisseurs et aux Personnels	-56 834 125	-58 856 354
Interêts payés	-1 394 924	-2 152 656
Impôts et Taxes payés	-3 610 654	-6 371 586
Flux de Trésorerie Provenant de l'Exploitation	**3 292 595**	**1 078 429**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES		
Décaissements provenant de l'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-9 556 301	-8 938 896
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Produit des placements		
Subventions d'Investissement reçues	1 590 000	1 254 000
Flux de Trésorerie Affectés aux Activités d'Investissement	**-7 966 301**	**-7 684 895**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT:		
Remboursement emprunts	-4 067 219	-35 684 580
Encaissements provenant des emprunt	11 970 000	41 350 000
Flux de Trésorerie Affectés aux Activités de Financement	**7 902 781**	**5 665 420**
Variation de Trésorerie	3 229 075	- 941 046
Trésorerie au Début de l'Exercice	-5 106 995	-1 877 920
Trésorerie à la Clôture de l'Exercice	**-1 877 920**	**-2 818 966**

Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus